DEVENIR FORMATEUR PRAP POUR LES PERSONNELS D'ENTREPRISE

PUBLIC

Formateurs d'organismes de formation, formateurs indépendants et formateurs de grandes entreprises proposant des formations à la prévention des risques liés à l'activité physique (P.R.A.P) aux personnels des entreprises des secteurs industrie, B.T.P et commerce.

Durée :

10 jours

(3j + 3j + 4j)

Pré-requis

Pour s'inscrire à cette formation, le candidat doit avoir suivi avec succès l'autoformation **V000** Acquérir des bases en prévention des risques professionnels, conforme au référentiel national. Le module V000 est dispensé gratuitement par télé-enseignement sur le site INRS.

OBJECTIFS

- Elaborer et animer un projet de formation-action PRAP intégré à une démarche de prévention dans une entreprise, mobiliser et sensibiliser les différents acteurs.
- Mettre en œuvre une démarche de repérage et d'évaluation des risques liés à l'activité physique, proposer des améliorations des situations de travail et participer à leur mise en œuvre et à leur évaluation.
- Concevoir et animer une formation-action du personnel à la prévention des risques liés à l'activité physique.

Lieux des formations :

Aix-en-Provence

Marseille

Avignon

Montpellier

CONTENU

— Méthodologie de projet, différentes étapes d'un projet de formation à la prévention.
— Place de l'activité physique dans l'activité de travail.
— Eléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur.
— Risques d'atteinte à la santé : facteurs biomécaniques, facteurs psychosociaux, environnement physique.
— Outils de détection des situations pouvant nuire à la santé.
— Analyse des déterminants de l'activité physique.
— Formalisation et hiérarchisation d'objectifs à atteindre et/ou de pistes d'amélioration des situations de travail.
— Conception, organisation, animation et évaluation d'une action de formation « salariés P.R.A.P industrie, B.T.P et commerce ».

Nous contacter :

1140 rue André Ampère
ACTIMART—CS 80544
13594 Aix-en-Provence
Tel : 04.42.16.47.84
mbenaceur@efficience-ergonomie.com

METHODES PEDAGOGIQUES

Le stage se déroule en alternance avec des périodes d'application dans l'entreprise prévoir 1j+2j de travail personnel. Il alterne exposés théoriques, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation de méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle, en inter séquence, et s'appuie sur un plan d'actions personnalisé. L'encadrement de la formation est assuré par un formateur certifié par le réseau prévention et un organisme certifié.

VALIDATION

A l'issue de la formation, les candidats ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer par l'I.N.R.S un certificat de formateur P.R.A.P « industrie, B.T.P et commerce ».

CALENDRIER DES FORMATIONS 2015 :

- ❒ **Du 16 au 18 février , du 16 au 18 mars et du 13 au 16 avril 2015**
- ❒ **Du 11 au 13 mai, du 08 au 10 juin et du 06 au 09 juillet 2015**
- ❒ **Du 07 au 09 septembre, du 05 au 07 octobre et du 02 au 05 novembre 2015**

TARIFS POUR 10 JOURS DE FORMATION : 1390€ ht

N° de déclaration d'activité : 93131311513